

Montréal, le 19 mars 2012

Par courriel seulement

Monsieur Simon Ouellet

Objet: Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de lecture à distance
Dossier de la Régie: R-3770-2011

Monsieur,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre courriel du 16 mars dernier, par lequel vous lui transmettez vos commentaires sur la demande d'investissement d'Hydro-Québec soumise à Régie pour réaliser son projet de lecture à distance et sur le choix de cette technologie.

Dans un premier temps, nous confirmons que ces observations ont été versées au dossier et sont maintenant accessibles en ligne, à partir de l'adresse suivante : <http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=111&phase=1&Provenance=A>.

Nous transmettons également, par la présente, une copie de votre courriel à l'Unité Plaintes et Réclamations d'Hydro-Québec, qui verra à assurer le suivi de votre demande de refus quant à l'installation éventuelle d'un compteur à votre domicile.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as
c.c. : Unité Plaintes et Réclamations, Hydro-Québec (par courriel seulement)